

territoire d'énergie

EURE-ET-LOIR

CŒUR DE BEAUCE LES AXES STRATÉGIQUES

Jean-Louis Baudron,
Président de
Cœur de Beauce,
la toute première
communauté de
communes à avoir
signé un partenariat
avec ENERGIE Eure-
et-Loir, nous parle
du PCAET.



Cœur de Beauce s'est engagée dans l'élaboration d'un PCAET aux côtés d'ENERGIE Eure-et-Loir, que cela vous-a-t-il apporté ?

ENERGIE Eure-et-Loir et ses bureaux d'études nous permettent de s'assurer que les objectifs que nous nous fixons sont raisonnables et répondent réellement aux enjeux du territoire. Leur approche globale est un plus pour nous car elle permet de ne pas cloisonner les différents sujets.

Quels sont ces objectifs ?

Nous souhaitons, d'ici 30 ans, réduire de 56 % nos émissions de gaz à effet de serre, de 45 % nos consommations énergétiques et poursuivre le développement et la diversification des énergies renouvelables, notamment via le repowering* éolien et des projets photovoltaïques (toitures ou centrales solaires). Cela implique d'agir sur la rénovation du patrimoine bâti et la mobilité, de promouvoir l'agriculture durable, de renforcer la capacité de stockage de carbone, ou encore de réduire nos déchets et mieux les valoriser par exemple par la méthanisation...

** remplacement d'éoliennes en fin de vie par des éoliennes plus efficaces*

PORTES EURÉLIENNES D'ILE DE FRANCE, CŒUR DE BEAUCE, BONNEVALAIS, GRAND CHÂTEAUDUN, PERCHE, TERRES DE PERCHE, FORETS DU PERCHE, autant d'intercommunalités qui se mobilisent pour la réalisation de leur plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Acteur énergétique du département, ENERGIE Eure-et-Loir accompagne ces collectivités dans la conception de ce document-cadre de leur politique énergétique et climatique, et qui a pour objectifs, en cohérence avec les engagements internationaux de la France, la maîtrise de la consommation d'énergie, le développement des énergies renouvelables, la lutte contre le réchauffement climatique, sans oublier les enjeux liés à la qualité de l'air.

PCAET : LA STRATÉGIE DE CHAQUE TERRITOIRE EST ADOPTÉE

Après une phase 2018 de montée en charge d'ENERGIE Eure-et-Loir quant aux moyens à mobiliser (recrutement d'un chargé de mission, sélection d'un bureau d'étude, acquisition d'un logiciel de planification énergétique) et de structuration des intercommunalités (création des comités techniques et des comités de pilotage), l'année 2019 aura été une année riche en avancée sur le volet PCAET, grâce à l'établissement des diagnostics Climat-Air-Energie. Cette étape cruciale a en effet permis aux élus locaux de cibler les grands enjeux ainsi que les secteurs et les leviers d'actions à privilégier.

Prise en compte de la spécificité des territoires ruraux et péri-urbains, proportion de ménages en situation de précarité, origine des gaz à effet de serre, artificialisation des sols ; autant de critères indispensables pour établir une stratégie territoriale.

Fortes de ces informations, les intercommunalités ont pu ensuite se consacrer à la définition de ce volet stratégique, à travers une démarche transversale et multi partenaires (citoyens, acteurs économiques, professions agricoles, élus ...) traitant de l'ensemble des activités des territoires (habitat, transport, agriculture ...)

Bientôt les plans d'actions

Dernière étape des PCAET, la définition des plans d'actions devrait intervenir dès le 1^{er} trimestre 2020. Il reviendra alors à l'État et à la Région d'exprimer leur avis sur les orientations formulées.

Viendront ensuite le temps de l'action puis celui de l'évaluation ! Rappelons que chaque PCAET doit en effet faire l'objet d'une évaluation tous les 3 ans puis d'une mise à jour tous les 6 ans.



ATELIERS

La concertation, un véritable atout pour les PCAET

Tout au long du mois de décembre, ENERGIE Eure-et-Loir propose aux communautés de communes partenaires des ateliers en présence d'acteurs locaux (entreprises, bailleurs, ...) pour permettre une co-construction des plans d'actions qui seront arrêtés au cours du 1^{er} trimestre 2020.

CHIFFRE

70 %

des émissions de gaz à effet de serre en Eure-et-Loir sont des émissions énergétiques. Elles résultent directement des consommations (notamment du secteur du transport et du secteur résidentiel).



ÉVÉNEMENT

LE MÉDIATEUR A RÉPONDU À L'INVITATION D'ÉNERGIE E&L

Élus, associations de consommateurs et travailleurs sociaux ont pu apprécier les interventions de Jean GAUBERT, Médiateur National de l'Énergie.

Pour cette première Matinale de l'énergie, ENERGIE Eure-et-Loir a eu le privilège d'accueillir Jean Gaubert, le Médiateur National de l'énergie pour deux tables rondes animées par Arnaud Fleury, journaliste économique, l'occasion d'assister à des échanges de grande qualité sur les questions fondamentales de la fourniture d'énergie depuis l'ouverture à la concurrence et de la nécessaire rénovation énergétique des logements.

Un marché ouvert mais complexe

L'ouverture des marchés de l'énergie à la concurrence, débutée en 2007, a profondément modifié le paysage énergétique français au point que les consommateurs ont parfois du mal à s'y retrouver et méconnaissent encore trop souvent leurs droits. Dans ce contexte, le Médiateur National de l'Énergie a rappelé la nécessité d'informer les usagers-consommateurs et le rôle primordial que jouent en ce sens les **Territoires d'énergie**. C'est d'ailleurs dans ce cadre qu'ENERGIE Eure-et-Loir a lancé le site **infoconso.energie28.fr** à destination des usagers euréliens. Ceux-ci peuvent y retrouver de nombreuses informations utiles : comment financer la rénovation de

son logement, comment changer de fournisseur, à qui s'adresse le chèque-énergie...

Les passoires thermiques : une double peine pour le Médiateur

En France, 7 millions de logements sont mal isolés. Pour Jean Gaubert, il s'agit d'une double peine pour les ménages les plus défavorisés. Non seulement ils éprouvent des difficultés à payer l'énergie consommée mais en plus ils doivent faire face à une consommation supérieure à la moyenne en raison d'une isolation souvent insuffisante de leur logement. ENERGIE Eure-et-Loir remercie l'ensemble des participants à ces deux tables rondes : Xavier Pintat, président de la FNCCR, Charles Fournier, vice-président du Conseil Régional Centre-Val de Loire, Mohamed Amjahdi, directeur régional de l'Ademe, Philippe Rive, directeur général de GEDIA, Jean-Paul Combemorel, délégué régional d'EDF, Nicolas Houdant, président d'Energies Demain, Denis Joliet, directeur d'Habitat Eurélien et Benoît Pichard, directeur d'Eure-et-Loir Habitat. Nous remercions tout particulièrement Madame la Préfète, Sophie Brocas, de nous avoir honorés de sa présence.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le 23 octobre dernier, près de 150 invités ont assisté au premier acte des "Matinales de l'énergie" consacré à l'ouverture des marchés et à la rénovation énergétique des logements.

400 000 €

C'EST LA SOMME PRÉVUE POUR 2020 PAR ENERGIE EURE-ET-LOIR POUR ACCOMPAGNER LES PROJETS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE BÂTI DES COLLECTIVITÉS. RAPPELONS QUE CET ACCOMPAGNEMENT S'ADRESSE AUX COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES AU SERVICE DE CONSEIL EN ÉNERGIE. 27 PROJETS ONT AINSI ÉTÉ COFINANCÉS EN 2019 PAR ENERGIE EURE-ET-LOIR POUR UN MONTANT DE 302 000 €. ATTENTION : POUR 2020, LES APPELS À PROJETS DEVRONT PARVENIR AU SYNDICAT POUR LE 31/01/2020.



■ Vous souhaitez qu'ENERGIE Eure-et-Loir aborde un ou plusieurs thèmes particuliers pour sa prochaine Matinale de l'énergie ?

N'hésitez pas à prendre contact avec notre service communication au 02 37 84 14 45. Alban DECOSSÉ, chargé de communication, pourra proposer ces thèmes lors de la préparation des prochaines Matinales.